



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS et le jeudi 04 mai à 18h00, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 28 avril 2023, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 28 avril 2023
Nombre de présents	32	
Nombre de pouvoirs	3	Date de publication : 10 mai 2023
Suffrages exprimés	34	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, Mme Audrey VERGELY, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT, M. Didier ZARZUELO

ABSENTS ET EXCUSÉS :

M. Michel GUILLEMIN
M. Benoît LAMIABLE
Mme Fanny MESPLET

POUVOIRS :

M. Michel GUILLEMIN donne pouvoir à M. Julien DUBOIS, M. Benoît LAMIABLE donne pouvoir à Mme Marylène HENAULT, Mme Fanny MESPLET donne pouvoir à Mme Florence PEYSALLE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Alexis ARRAS

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 : APPROBATION

Monsieur le Maire, après avoir cédé la présidence à Mme Martine DEDIEU, Première Adjointe au Maire, ne participe pas au vote qui suit le débat et quitte la salle du conseil municipal.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-31.

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions de l'instruction M14, il convient pour le conseil municipal d'arrêter les comptes 2022 des différents budgets et d'approuver les comptes administratifs correspondants, présentés par le Maire,

CONSIDÉRANT que ces documents reprennent le montant des dépenses et des recettes pour chaque section, ainsi que les restes à réaliser correspondants aux crédits d'investissement engagés et non réalisés à la clôture de l'exercice.

SUR PROPOSITION DE Mme HENault Marylène, Adjointe au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 27 VOIX POUR, 1 NON-PARTICIPATION AU VOTE de M. Julien DUBOIS s'étant retiré et ne participant pas au vote, ET 7 VOIX CONTRE.

ARRÊTE les comptes des différents budgets,

APPROUVE les comptes administratifs 2022 des différents budgets, comme suit,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Secrétaire de séance,
M. Alexis ARRAS**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



**Martine DEDIEU
Première Adjointe au Maire**

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »



COMPTE ADMINISTRATIF 2022



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20230505-20230504-15-DE
Date de télétransmission : 09/05/2023
Date de réception préfecture : 09/05/2023

dax.fr

Les résultats comptables du budget principal



Recettes de fonctionnement :	35 582 386,06 €
Dépenses de fonctionnement :	32 708 571,62 €
Excédent de fonctionnement :	2 873 814,44 €
Résultats antérieurs reportés :	2 629 908,93 €
Résultat de clôture 2022 :	5 503 723,37 €
Recettes d'investissement :	11 755 260,50 €
Dépenses d'investissement :	6 835 674,74 €
Excédent d'investissement :	4 919 585,76 €
Résultats antérieurs reportés :	-5 864 959,90 €
Solde des restes à réaliser :	24 185,07 €
Besoin de financement 2022 :	-921 189,07 €
Résultat global après affectation :	4 582 534,30 €

Les dépenses de fonctionnement



Une hausse maîtrisée des dépenses de fonctionnement (+1,2 M€ soit +4,3%), inférieure à l'inflation (+5,2%), malgré des dépenses supplémentaires subies telles que la hausse des fluides et des charges de personnel.

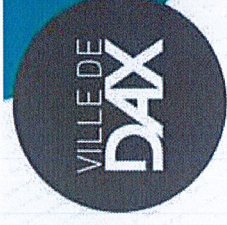
Les principales hausses :

- Fluides (électricité, gaz, carburants) : +721 K€
- Charges de personnel : +673 K€ dont 370 K€ de mesures nationales, 120 K€ en lien avec la reprise des ferias, 100 K€ pour le recrutement des postes laissés vacants pendant la crise sanitaire, 25 K€ d'heures supplémentaires pour la tenue des bureaux de vote et 50 K€ de GVT.
- La subvention au CCAS : +50 K€ (2 000 000 €)

Certaines dépenses sont en baisse :

- Les charges financières : -75 K€ grâce à la politique de désendettement engagée
- Le FPIC: -102 K€

Les recettes de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 4,7% soit +1,5 M€, en raison notamment de la progression des recettes fiscales (+1,2 M€) et du produit des services (+0,5 M€).

Les principales hausses :

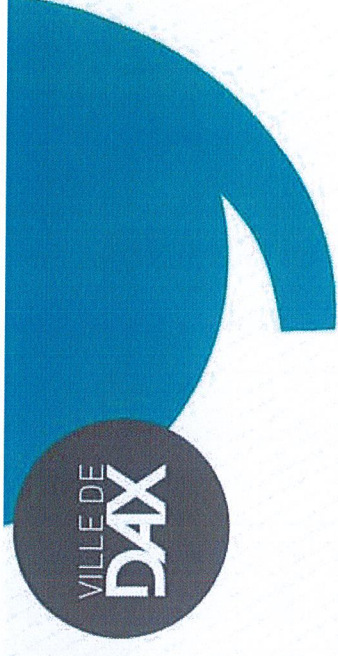
- Le produit de la fiscalité directe : +459 K€ en raison de la revalorisation nationale des bases fiscales (+3,4%), **sans hausse des taux**
- La reprise des recettes des services post-COVID : +454 K€ (+144 K€ pour l'Atrium, +125 K€ pour l'occupation du domaine public, +88 K€ pour le stationnement, +56 K€ pour les centres de loisirs et le périscolaire...)
- La reprise de l'activité du casino post-COVID : +379 K€
- Le dynamisme des droits de mutation : +193 K€
- L'augmentation du FPIC : +157 K€

NB : La ville a bénéficié en 2021 d'une aide COVID de l'Etat (490 K€) non reconduite en 2022

L'autofinancement

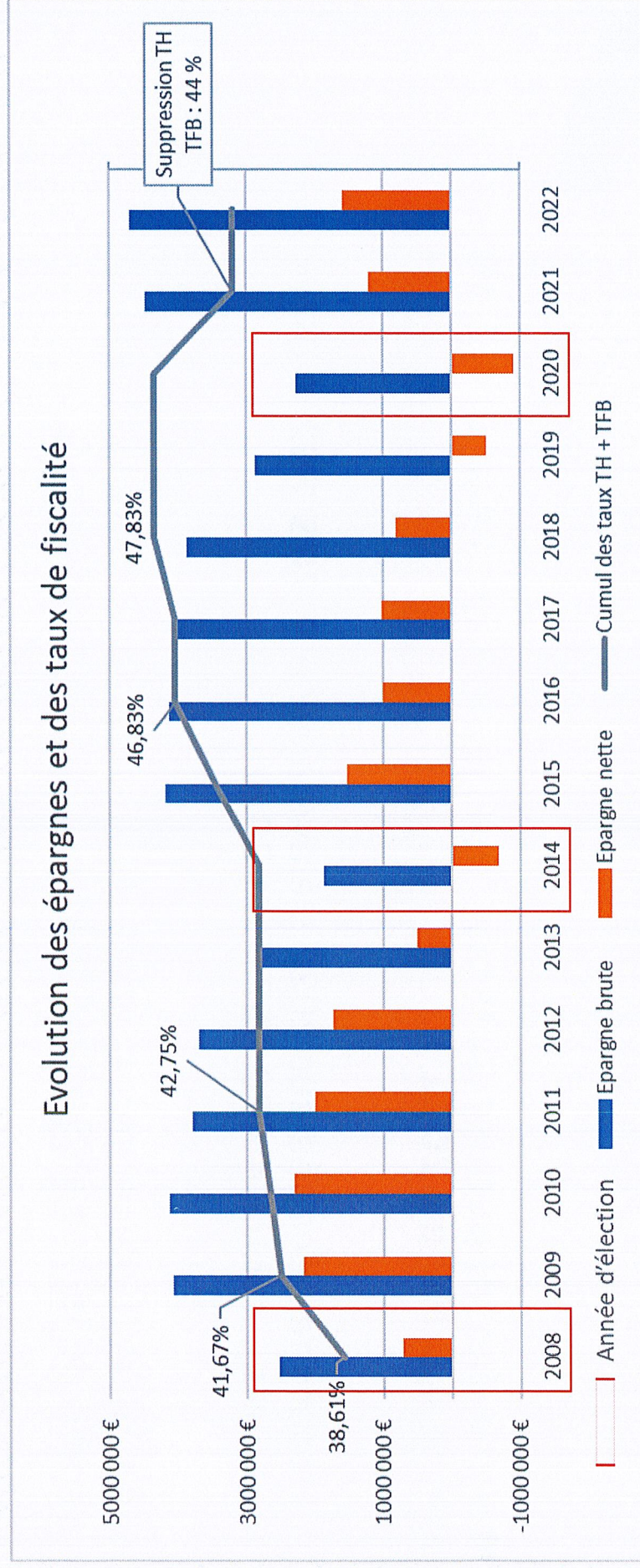
Malgré des dépenses subies, l'épargne augmente à 4,7 M€ contre 4,5 M€ en 2021 :

- L'épargne dégagée sur 2022 s'élève ainsi à **4 708 262 €** (hors cessions), contre 4 480 857 € en 2021
- Ce niveau d'épargne permet de couvrir le remboursement du capital de la dette (3 129 676 €)
- Ce qui amène à une épargne nette positive de **1 578 586 €** contre 1 212 506 € en 2021



Ratios d'épargne :

Les épargnes brutes et nettes se sont affaiblies tout au long des deux mandats précédents avec des redressements en 2009 et 2015 marqués par des hausses de taux de fiscalité (+9,22 points en deux mandats). L'épargne se redresse en 2021 et 2022, sans hausse des taux.



L'investissement



Sur le budget principal, les dépenses d'investissement s'élèvent à 6,8 M€ auxquelles s'ajoute un déficit antérieur de 5,9 M€.

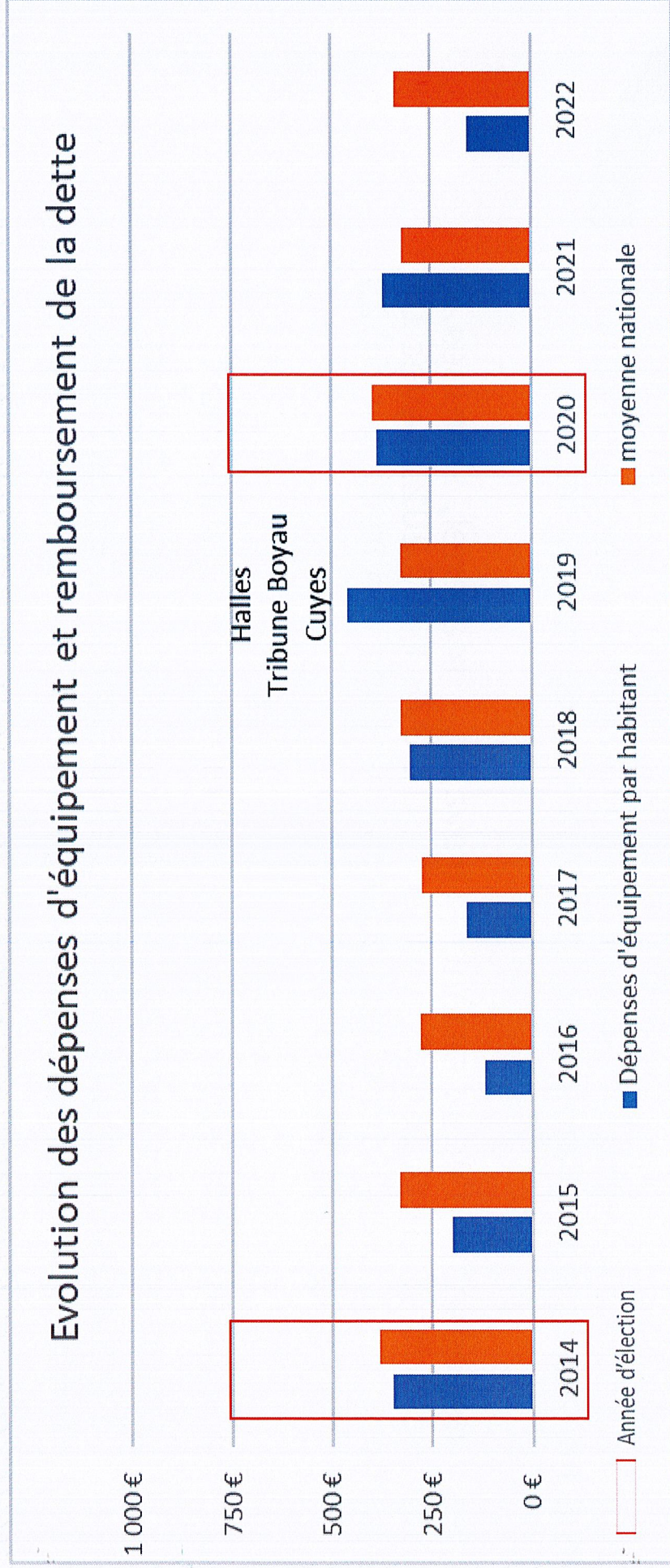
Les dépenses d'équipement (travaux, matériel, études...) représentent **3 446 389 €** contre 4 382 378 € en 2021, avec un montant de 1 320 115 € de restes à réaliser reportés sur 2023 (dépenses engagées et non mandatées).

Le financement de la section d'investissement est assuré par :

- Des ressources propres à hauteur de 7 813 K€ (3 261 K€ d'amortissements et 4 553 K€ d'affectation d'excédent de fonctionnement 2021).
- Des subventions et dotations à hauteur de 3 896 K€ dont 2 285 K€ de subventions, 305 K€ de taxes d'aménagement, 273 K€ d'amendes de police et 1 033 K€ de FCTVA.
- **Sans recours à l'emprunt**

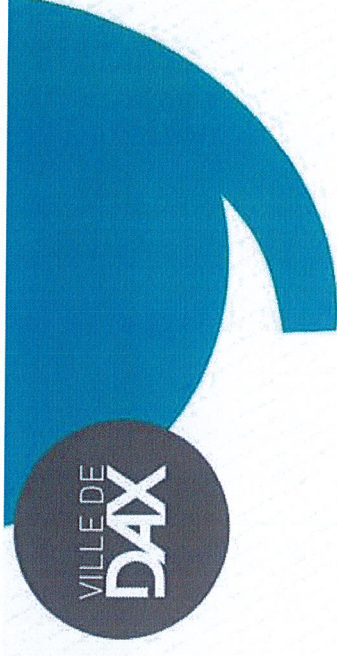
Ratios d'investissement :

Le ratio de dépenses d'équipement suit un rythme de hausses et de baisses régulier en fonction du cycle électoral.



L'encours de dette

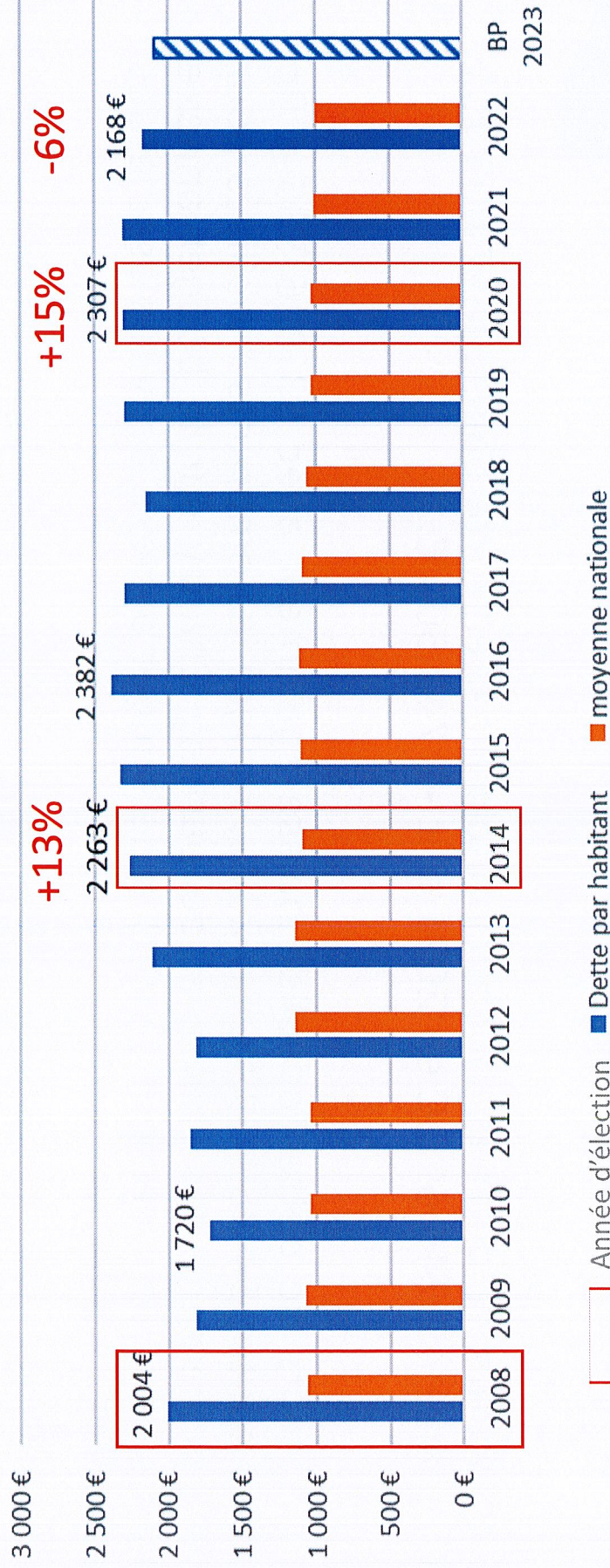
- L'encours de dette du budget principal est en forte baisse à 47 005 111 € contre 49 746 615 € en 2021 soit -2 741 504 €.
- L'encours de dette consolidé baisse également avec 53 826 585 € fin 2022 contre 54 389 082 € fin 2021, malgré les emprunts mobilisés pour le financement des Halles et du parking Chanzy sur le budget annexe Parcs de Stationnement (1 M€) et le budget annexe activités assujetties à la TVA (1,5 M€).



Ratios de dette :

Le ratio de dette par habitant du budget principal a progressé de 303 € sur les deux derniers mandats soit +15%. Il a diminué de 6% depuis le début du mandat.

Evolution ratio de dette

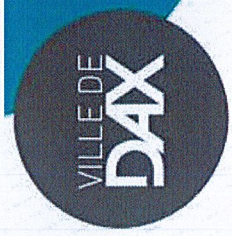


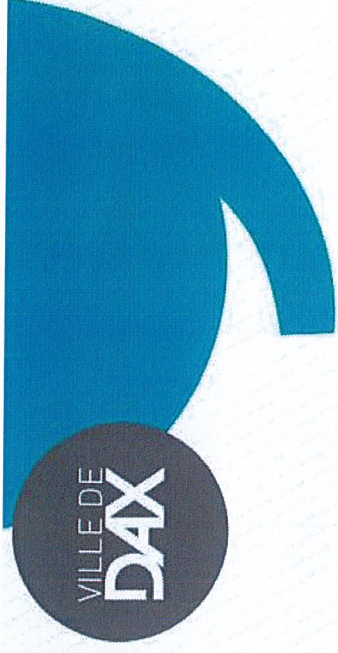
+13%

+15%

-6%

Année d'élection ■ Dette par habitant ■ moyenne nationale





Les budgets annexes



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20230505-20230504-15-DE
Date de télétransmission : 09/05/23
Date de réception en préfecture : 09/05/23



www.dax.fr

Budgets annexes de la Régie municipale des Eaux et des boues

VILLE DE
DAX

- Le budget annexe des boues thermales présente des dépenses réelles de fonctionnement de 919 K€ (+15 K€), contre des recettes de 886 K€ (+203 K€), soit une épargne brute de -33 K€.
- Le budget annexe de l'eau thermale présente des dépenses réelles de fonctionnement de 820 K€ (+98 K€), contre des recettes de 909 K€ (+174 K€), soit une épargne brute de 89 K€.
- Les dépenses d'équipement représentent au total **40 821 € HT** (+112 624 € HT de restes à réaliser).
- Les dépenses d'équipement de la régie des eaux et des boues sont totalement autofinancées et ces deux budgets ne présentent pas d'encours de dette.

Budget annexe des fêtes



- L'exercice 2022 a été marqué par le retour des ferias du mois d'août et du festival Toros y Salsa dans leur configuration habituelle. Les dépenses de fonctionnement ont ainsi progressé pour atteindre 4 290 K€ contre 1 591 K€ en 2021 et 3 987 K€ en 2019.
- Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 4 304 K€ contre 1 607 K€ en 2021 et 4 006 K€ en 2019. Les recettes sont composées des produits des spectacles taurins et landais (3 415 K€), des droits d'occupation du domaine public (295 K€), de locations de casetas et de buvettes (158 K€), de recettes de retransmission TV (86 K€) et d'une subvention d'équilibre du budget principal limitée à 250 K€ (427 K€ prévus au budget).

Les autres budgets annexes



• Budget annexe activités assujetties à la TVA :

- Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 175 K€ en 2022 pour 572 K€ de recettes.
- Les travaux des halles ont représenté 124 K€ de dépenses en 2022
- Un emprunt de 1,5 M€ a été mobilisé.

• Budget annexe stationnement

- Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 318 K€ en 2022 pour 459 K€ de recettes.
- Les travaux relatifs aux halles ont généré 116 K€ de dépenses en 2022.
- Les travaux du parking Chanzy ont généré 79 K€ de travaux en 2022
- Un emprunt de 1 M€ a été mobilisé en 2022.

Synthèse en chiffres :



Population INSEE 2022	21 684
Budgets consolidés dépenses <i>dont fonctionnement</i> <i>dont investissement</i>	58 162 200,11 40 558 943,95 17 603 256,16
Budgets consolidés recettes <i>dont fonctionnement</i> <i>dont investissement</i>	65 623 457,68 47 811 108,27 17 812 349,41
Épargne brute consolidée 2022 (hors excédents antérieurs)	5 305 546,78
Épargne nette consolidée 2022 (hors excédents antérieurs)	1 854 876,05
Encours de dette consolidé au 31/12/2022	53 826 584,54 €



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

VOTES : Pour 27
Contre 7
Abstentions 0

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents 32
Nombre de suffrages exprimés 34

AUTRES BUDGETS ANNEXES
voir page suivante

Date de convocation : le 28 avril 2023

Présenté par le Maire, M.DUBOIS
Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire
A DAX, le 04 mai 2023

**LE MAIRE S'ETANT RETIRE PENDANT LE VOTE
DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

Les membres du Conseil municipal,

Mme DEDIEU	M. RENDE	Mme PECHAUDRAL-DOURTHE
M. DAGES	Mme LOUBERE-BERTHELON	M. BENALIA-BROUCH
M. LAUSSI	Mme ERIDA	M. ARRAS
Mme PEYSALLE	M. MOFA	Mme CAMIADE
Mme DUZERT	M. DUBOURDIEU	Mme LARTIGAU
Mme VERGELY	M. LAMIABLE	Mme BROUSTAUT
Mme DESTANDAU	M. BOUCAU	Mme MESPLET
Mme RABAUD FAVÉREAU	M. STETIN	Mme LOUME SEIXO
		M. JANOT
		M. ZARZUELO

M. RELAUX
M. COUSIN
M. GUILLEMIN
EXCUSÉ
M. SEQUIER
M. LOUME
EXCUSÉE

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture, le... 03 mai 2023 ... et de la publication le 10 mai 2023
A DAX, le... 04 mai 2023



Accusé de réception en préfecture
040 214000387-20230505-20230504-15-DE
Date de télétransmission : 09/05/2023
Date de réception préfecture : 09/05/2023

**LE MAIRE S'ETANT RETIRE PENDANT LE VOTE
DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents ... 32
 Nombre de suffrages exprimés ... 34

VOTES COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES

BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT

VOTES : Pour 27
 Contre 7
 Abstentions 0

BUDGET EAU THERMALE

VOTES : Pour 27
 Contre 7
 Abstentions 0

BUDGET ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA

VOTES : Pour 27
 Contre 7
 Abstentions 0

BUDGET REGIE DES BOUES

VOTES : Pour 27
 Contre 7
 Abstentions 0

BUDGET DES FETES

VOTES : Pour 27
 Contre 7
 Abstentions 0

Date de convocation : le 28 avril 2023

Présenté par le Maire, M.DUBOIS

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire

A DAX, le 04 mai 2023



[Handwritten signature in blue ink]

Accusé de réception en préfecture
 040-21400887-20230505-20230504-15-DE
 Date de télétransmission : 09/05/2023
 Date de réception préfecture : 09/05/2023